

MANIPULATION DE MATERIEL INCENDIE - UNITE MOBILE -

OBJECTIF :

Cette formation a pour objectif de permettre à tous salariés d'entreprise de savoir manipuler un matériel incendie type extincteur portatif en vue d'acquérir les bons réflexes et de lutter efficacement contre un début d'incendie.

Modalité d'organisation

Public :	Tout salarié
Prérequis :	Aucun
Effectif :	6 à 8 participant(e)s maximum par session
Durée :	1 heure 30 min en présentiel
	Pour tout renseignement concernant l'accessibilité, contacter le référent appui à la mobilité : Mail : poleformation@2l-ips.com



Cadre réglementaire

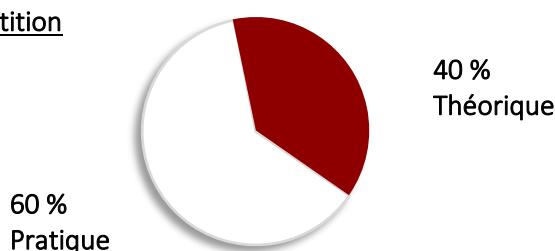
Notre intervention permet de répondre aux obligations du chef d'établissement en matière de formation du personnel :

- ✦ Article R4227-38 et R4227-39 du Code du Travail ainsi qu'aux obligations réglementaires des établissements recevant du public

Intervenants

Sapeurs-Pompiers et Chargés de Sécurité, spécialistes de la prévention en établissements recevant du public, immeubles de grande hauteur, établissement recevant des travailleurs et manifestations - évènementiel.

Répartition



Programme de la formation

Théorie

- ✦ Connaître la réglementation de base relative à la sécurité incendie
- ✦ Comprendre les causes, le développement du feu et ses conséquences
- ✦ Savoir reconnaître un signal d'alarme
- ✦ Choisir le moyen d'extinction approprié en fonction de la typologie du feu
- ✦ Savoir utiliser un extincteur portatif sur un feu réel

Pratique

- ✦ Intervention des stagiaires en équipe sur différentes situations d'incendie naissant avec flammes rayonnantes.
- ✦ Connaître les contraintes de déplacement en milieu enfumé

Outils pédagogiques

- ✦ Visuels sur vidéo projecteur
- ✦ Extincteurs
- ✦ Unité mobile de formation
- ✦ Feedback à chaud
- ✦ Grille d'évaluation

Documents délivrés

- ✦ Livret Incendie
- ✦ Une attestation de fin de formation « Manipulation du matériel incendie » avec la validation des compétences
- ✦ Signature du registre de sécurité